



VILLE DE CHAMBERY
POLE URBANISME REGLEMENTAIRE

**Plan
Local d'Urbanisme**

REGLEMENT DOCUMENTS GRAPHIQUES

PLAN DE DETAIL
ZAC Vétrotex

- Zone UAD2
- Zone Np
- Voirie, parc, venelles, place publique, passage public (C16)
- Alignement obligatoire en limite de propriété
- Retrait obligatoire par rapport à la limite de propriété
- Alignement ou retrait autorisé par rapport à la limite de propriété
- Cheminement indicatif à travers les îlots B, D et J1
- Jardins privés (emprise minimum)
- Sous secteur îlot J1
- Hauteur maximum du bâti sur îlot J1 (emprise maximum ; ex : "39m max")

Echelle : 1/1000

Modification N°7 : 14 DECEMBRE 2017
Modification N°8 : 27 SEPTEMBRE 2018

PLU-2.5.6